

(1) **Époux ou Père**  
Prénoms **Thaël**

Nom (2) **Boulliou**

Né (3) le **14 septembre 1982**  
à **10** heures **30** min.  
à **FONTENAY-AUX-ROSES (92)**

Fils (4) de (5) **Didier, Joseph**  
**Boulliou**  
et de (5) **Christine, Rolande, Eugénie**  
**L'ESPAGNOOL**.

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n° 860**

le (6)

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil  
Sceau (8)

(1) **Épouse ou Mère**  
Prénoms **Stéphanie, Saline, Nichelle**

Nom (2) **ADAM**

Né (3) le **06 mars 1986**  
à **19** heures **50** min.  
à **ROSNY-SOUS-BOIS (93)**

Fille (4) de (5) **Jean-Pierre, Marcel**  
**ADAM**  
et de (5) **Nichelle CARAYON**.

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n° 209**

le (6)

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil  
Sceau (8)

Mariage célébré à **CHEVRU**

le **13 septembre 2014** à **14** heures **00** min.  
Il a été déclaré (8) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n° 13**

Mentions marginales (7)

le **13 septembre 2014**

L'officier de l'état civil  
Sceau (8)

Le Maire,

**Jean-François MASSON**



(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>re</sup> partie : ..... 2<sup>re</sup> partie : ..... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... ».

(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénom et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par M... , notaire à... ».

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(3)</sup>*L'officier de l'état civil  
Sceau*

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(3)</sup>*L'officier de l'état civil  
Sceau**MONTRÉAL*

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.

(2) Écrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

12

(1)

PREMIERENFANTExtrait de l'acte de naissance n°Le 10 novembre 2014  
à 01 heures 45est né(e) <sup>(2)</sup>*Apolline, Jichelle  
Bouliou  
suivant déclaration conjointe du  
10 novembre 2014**du sexe féminin à Montrouge  
(Seine-Saint-Denis)*

(3)

*reconnu(e) le 11 novembre 2014 en  
cette mairie par son père*

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(5)</sup>*1er octobre 2014**L'officier de l'état civil  
Sceau*Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(5)</sup>*L'officier de l'état civil  
Sceau*

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>me</sup> partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation

maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ».

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... » ou « Pré-nom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ». 13

(1) DEUXIÈME

## ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 3247  
 Le 10 novembre 2012  
 à 02 heures 48  
 est né(e) (2)

Éloïne Christine

Böliger

suivant déclaration conjointe du  
12 novembre 2012

du sexe Jeune à Fontenay  
 (Seine-Saint-Denis) (3)

reconnu(e) (4) le 11 novembre 2012 en  
 cette mairie par son père

Délivré conforme aux registres, le  
**Mentions marginales** (5)

1er octobre 2014  
 L'officier de l'état civil  
 Sceau



## Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le  
**Mentions marginales** (5)

L'officier de l'état civil  
 Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).  
 (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1<sup>re</sup> partie : ... 2<sup>de</sup> partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ».

(14)

(1)

## ENFANT

## Extrait de l'acte de naissance n°

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures

est né(e) (2)

du sexe \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

(3)

reconnu(e) (4) \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le  
**Mentions marginales** (5)

L'officier de l'état civil  
 Sceau

## Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le  
**Mentions marginales** (5)

L'officier de l'état civil  
 Sceau

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le..., » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».